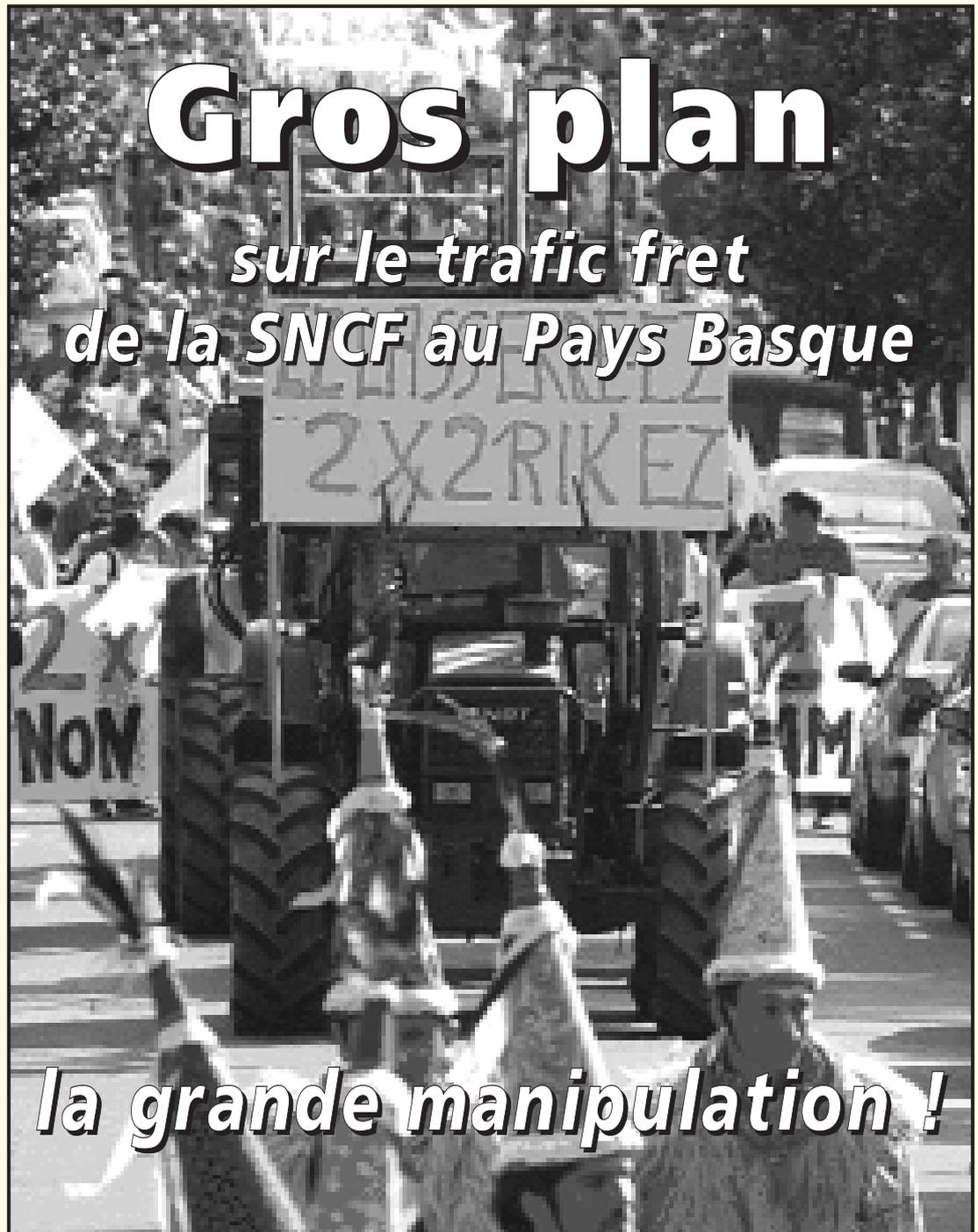


# Gros plan

sur le trafic fret  
de la SNCF au Pays Basque



*la grande manipulation !*



BIMESTRIEL - 2,30€

**N° 123**  
NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2007

ISSN 0998 - 2787

**Forum «De l'Humus à l'Humain»**

16/17/18 novembre 2007  
Biarritz - Casino Municipal / Gare du Midi

2 - 3. Infos en vrac

4. Brèves Sociales

5. Pêche dans le Golfe de Gascogne : l'impasse !

6. Un monde tragi-risible

7. Trafic fret de la SNCF au Pays Basque

8 - 9. Le Collectif de l'Humus à l'Humain

10 - 11. Le délire des barrages réservoirs dans le Sud Ouest

12. Le voyage d'un pot de yaourt aux fraises

13. Une autoroute en plein centre de Bayonne !

14. La page d' ATTAC

15. QRM 5... QRM 1 ;;

16. « Le dernier voyage du juge Feng »



## ... infos en vrac ...

### Quartier du gaz à Biarritz

« La surprise a été désagréable... » Ainsi commence un article du journal Sud-Ouest relatant la nécessité de dépolluer les sols d'un terrain destiné à 51 logements sociaux dans le quartier « du gaz » à Biarritz. En effet, c'est sur ce site qu'a fonctionné une usine à gaz, polluant gravement les sols. Si la ville de Biarritz lisait régulièrement Ortzadar, elle aurait pu lire dans le n° 45 de novembre 94 un article consacré aux anciennes usines à gaz, usines privées à l'origine puis récupérées par GDF en 1946. Ortzadar donnait une liste, dont Biarritz, où nous soulignons que « des immeubles et des villas entouraient un petit transformateur. On se demandait où étaient passées les terres contaminées ».

### Contrôles dans la centrale nucléaire... française

Dans le cadre des attributions de l'Autorité de sûreté nucléaire, une inspection courante a eu lieu le 10 juillet 2007 au centre nucléaire de production d'électricité du Blayais sur le thème « Bras morts ». Nous avons reçu la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui résultent des constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs.

Un passage jette un petit froid sur la qualité des contrôles puisque même lorsque les mesures ne sont pas réalisables, on les a scrupuleusement copiées. Ci-dessous l'extrait de l'inspection: « Lors de l'analyse de la gamme relative aux tests d'étanchéité des robinets manuels des bras morts des branches chaudes et des branches froides (arrêté de 2006 de la tranche 2, OI N0291551), les inspecteurs ont constaté que les valeurs des mesures de pression sur les branches froides avaient été renseignées, bien que le tableau correspondant ait ensuite été barré avec la mention "non-réalisable". En outre, le plan

de qualité de l'intervention n'a pas été renseigné pour l'opération de pose des capteurs. Il a par ailleurs été précisé aux inspecteurs qu'un problème d'approvisionnement avait empêché, lors de cet arrêt, le CNPE d'équiper les branches froides des dispositifs permettant de connecter les équipements nécessaires à ce test d'étanchéité.

B.3. Je vous demande de m'indiquer comment, alors que la mesure n'était apparemment pas réalisable, ce tableau a quand même pu être complété avec des résultats de mesure de pression. »

### Bananes antillaises

Le professeur Belpomme a fait éclater récemment une sacrée bombe aux Antilles. Il révèle que l'utilisation d'un de deux produits (le chlordécone et le paraquat) dans les bananeraies sont responsables d'un fort taux de cancers de la prostate, de malformations génitales et de troubles de la reproduction. Comble du cynisme, le paraquat jugé dangereux a été interdit en France mais pas aux Antilles. Comme dirait l'autre : « Dégueulasse ! »

### Dans la Vie du rail

Une petite brève en page 18 annonçant la décision de Sarkozy de doubler en cinq ans du nombre de radars et, dans la même page l'info d'Auto Plus qui épingle les cortèges officiels de Sarkozy et Fillon pour excès de vitesse et feux grillés.

### Médicaments dans les cours d'eau

En juin, la revue Prescrire a repris les résultats d'une étude relevant la présence de nombreux dérivés médicamenteux dans les cours d'eau français. « Des concentrations très faibles de nombreuses substances pharmaceutiques sont

retrouvées à la sortie des stations d'épuration des eaux usées, dans les eaux de surface et souterraines, et dans certains échantillons d'eau de boisson », indique la revue. Les conséquences évoquées passent de « la féminisation des poissons mâles » à la non-résistance aux antibiotiques. On attend des préconisations officielles d'ici la fin de l'année. Nous avons retrouvé la copie d'un diaporama réalisé par les chercheurs responsables de l'étude dans les quatre fleuves suivants : Seine, Loire Garonne et Adour. L'étude est intitulée *Substances pharmaceutiques : nouveaux contaminants des systèmes aquatiques* (?) H. Budzinski, A. Togola, S. Lardy, K. Le Menach, S. Augagneur, L. Peluhet. A. LPTC - UMR 5472 CNRS - Université Bordeaux I. L'Adour étant un fleuve qui passe dans des villes beaucoup moins peuplées que les autres grands fleuves, on pourrait s'attendre à des résultats moins alarmants. Que nenni ! L'Adour se classe second derrière la Seine pour de nombreux contaminants : aspirine, diclofénac, gemfibrozil, ibuprofène.

Certes, cela dénote d'une trop grande utilisation des médicaments et notre responsabilité individuelle n'y est pas pour rien, mais on a également repris la collection complète d'Ortzadar, et dans le n° 17, deux mois après avoir titré dans la Une du n° 16 : « La Nive un égout ! » nous reprenions les engagements municipaux en matière d'assainissement que notre article avait suscité en regrettant que l'hôpital ne soit raccordé qu'au cours de la dernière tranche des travaux prévus et que tout ne continue de se déverser dans la Nive qui comme chacun sait est le dernier grand affluent de l'Adour.

### Transpyrénéenne : le Béarn entre en résistance

Après le Pays Basque, engagé de longue date contre le projet de couloir à camions entre la France et l'Espagne, c'est aujourd'hui le

Béarn qui montre ses dents. Les promoteurs du projet routier avaient envoyé un médiateur à Salies-de-Béarn, en juillet, pour soutenir le projet auprès des populations. La permanence s'est transformée en réunion publique d'opposition au projet et les habitants ont décidé de s'organiser en créant une association **Collectif d'information sur la transnavarraise**.

Plus d'infos : <http://leialde.com>

### Les soucis de l'autoroute ferroviaire

Après un retard de mise en service, l'autoroute ferroviaire Bettembourg-L et Perpignan-F a commencé à circuler le 10 septembre, au rythme de seulement un convoi de 40 camions par jour. L'utilisation du système Modalohr permet l'embarquement rapide de camions de 4 m. Or, de nombreux PL européens mesurent aujourd'hui plus de 4 m, ce qui réduit considérablement l'attrait de ce service.

Source : *Républicain Lorrain*

### Le CADE et la SEPANSO avec les cheminots

Le récent plan de fermeture de très nombreuses gares de triage ferroviaire entraîne l'abandon des wagons isolés par la SNCF. C'est ainsi qu'on se dirige vers seulement trois gares de triage pour tout l'état français. Les wagons isolés permettaient à des entreprises de recevoir ou d'expédier des marchandises par rail, les wagons rejoignant des trains complets dans les gares de triage. Désormais c'est un immense cadeau au tout routier que font ceux qui prétendaient en finir avec le mur de camions. Les entreprises auront le choix entre le camion et... le camion !

Participant à Hendaye à la conférence de presse avec l'intersyndicale des cheminots, le CADE (Collectif des Associations de

Défense de l'Environnement) a souligné que la construction des voies nouvelles qui ne s'arrêtent pas au Pays Basque (comme ailleurs) contribuait à l'assèchement du trafic ferroviaire de proximité. À quoi cela sert-il d'avoir de grosses « artères » de fret si les petites « veines » n'y sont pas raccordées ? Le CADE se prononce pour la modernisation des voies existantes et le maintien des wagons isolés. Nos responsables locaux se gargarisent de « maillage fin du territoire » mais d'un maillage fin tout camion. Pendant ce temps, on fait du tapage sur le Grenelle de l'environnement.

### Borotra et le développement durable

Notre maire Modem de Biarritz, fervent partisan du TGV, n'a pas mis les pieds une seule fois dans les réunions du débat public. Il a envoyé ses adjoints expliquer que le TGV polluait moins que l'avion (ce qui est vrai, mais plus qu'un train corail qui va moins vite et transporte plus de voyageurs). Cependant notre bon maire fait des pieds et des mains pour obtenir une ligne aérienne low coast entre Madrid et Biarritz. Ligne polluante donc et en totale concurrence avec le TGV qu'il aime tant.

### France Bleu le 10 octobre

M. Maudet, ponte de RFF (sur France Bleu le 10 octobre), a affirmé que RFF a bien choisi Villefranque et Ustaritz comme couloir de passage pour sa ligne (et en conséquence Lahonce, Mouguerre etc.). Tout le pipeau du maire d'Ustaritz et d'autres disant que rien n'était fait qu'il fallait attendre, a été balayé par M. Maudet.

### « Asphodèle »

Du 14 au 16 décembre, le salon *Asphodèle* se tiendra au parc des expositions de PAU.

Il s'agit d'une manifestation locale orientée vers les produits bio, les alternatives écologiques et l'habitat sain.

### Renseignements :

Tél : 05 58 79 17 93

www.salon-asphodele.com

### Ustaritz : la mobilisation continue

Trois réunions de quartier se sont tenues à Ustaritz contre la LGV. Organisées par l'association locale, elles ont regroupé de 90 à 150 personnes. Le mécontentement est grand et malgré la volonté du maire de rassurer, la mobilisation se poursuit et les adhésions vont bon train.

### Le Grenelle de l'environnement et la LGV

La construction de 2 000 km de voies nouvelles TGV sont envisagées par le Grenelle de l'environnement. Le TGV est certes moins polluant que l'avion ou les automobiles, mais conformément aux recommandations du Conseil d'Analyse Economique, préconisant la modernisation des voies existantes et une prise en compte que la vitesse comme pour les autoroutes consume plus en supprimant les arrêts, d'autres choix moins coûteux et moins dévoreurs d'espaces étaient possibles. Ce n'est pas demain la veille qu'on entamera la décroissance des transports.

### La raffinerie du Boucau ferme

Cette raffinerie classée Seveso II va fermer définitivement. Elle s'était installée sur la rive nord de l'Adour à quelques dizaines de mètres de nombreuses habitations. Un incident dans cette usine aurait provoqué de nombreuses victimes. Les contraintes de plus en plus fortes, mais aussi sans doute une restructuration avec le terminal en Gironde ont entraîné une décision de fermeture.

### Téléphones portables

En mars 2007, trente pédiatres flamands ont lancé un appel pour demander l'interdiction des téléphones portables aux moins de 16 ans. Les pédiatres sont inquiets du

## Communiqué des Verts Pays basque

### Une déferlante de bitume sur le Pays Basque, pour quels projets ?

**L**ES Verts du Pays Basque ont pris connaissance du rapport public de la Commissaire Enquêteur à la suite de l'enquête publique de mai à juin concernant le «*Projet de Centrale d'Enrobage à chaud de matériaux routiers*» sur la commune de Bustince-Iriberry à même la carrière d'extraction de calcaire, traitement des matériaux et centrale à béton de la Société Carrières et Travaux de Navarre présidée par Madame Maryse Durruty. Ce site exploite déjà, à titre temporaire, une centrale d'enrobage à chaud. Les Verts du Pays Basque constatent :

- Qu'une centrale d'enrobés est un mélange de bitume et de graviers calibrés (travail de la carrière) pour les routes, ce qui suggère qu'il y a des routes à refaire ou à faire dans le PB.
  - Que la centrale aura une importante production (80 000 tonnes d'enrobées sur 220 jours, production moyenne de 360 t/jour) qui engendrera un aussi important trafic de camions.
  - Que l'Enquête Publique a enregistré les observations d'habitants et voisins de la carrière relatives à toutes les nuisances (santé, paysages, pollutions air, eaux, bruits...), déjà subies par la centrale temporaire, le trafic routier qui va s'intensifier...
  - Que la réponse de l'exploitant autant que celui de l'Administration concernant les risques sanitaires est, comme à l'habitude dans ce type de problématique : surtout «*pas de vagues*». D'autant que «*les rejets de la cheminée d'une hauteur préalable de 8 m a été rehaussée à 13 mètres*».
- Moralité : la cheminée va cracher encore plus haut et pour les retombées, plus loin.*
- Qu'est posé dans ce projet l'affrontement entre environnement/santé et l'emploi qui est pourtant surmontable avec les technologies propres moins coûteuses dans le temps.

Vu l'ampleur du projet et de ses débouchés sous-jacents porté par une entreprise puissante et omniprésente en PB (CCI et port de Bayonne, scories d'Acieries De l'Atlantique...), Les Verts du Pays Basque estiment impérative une information-sensibilisation plus approfondie des citoyens (Convention d'Aarhus), ce à quoi ils s'emploient en vue d'une prochaine réunion publique sur ce projet. ♦

rayonnement émis par les appareils et par l'utilisation intensive qu'en font les adolescents alors que leur cerveau encore en développement est très sensible à ces ondes. Ces pédiatres ont écrit à leurs collègues pour leur demander d'afficher dans les salles d'attente des lieux médicaux un avertissement « *limiter les radiations »* sur les risques que l'on prend avec ces téléphones, avec le wi-fi, mais aussi en téléphonant à côté de son enfant.

(Honteusement copié dans la revue Silence n° 350). ♦

**« Eh oui ! je sais, vous allez dire "c'est encore lui"... !**

**Mais l'hiver approche, et les soirées sont longues, alors rien de mieux qu'une bonne lecture ! »**



**Pensez donc à vous (ré) abonner !**



Par JM. FAYE

# Brevés Sociales

## LAB et la réforme de la carte judiciaire

★ Il y a quelques jours, le syndicat basque manifestait devant le tribunal de St Palais. Comme bien d'autres tribunaux d'instance, celui-ci est censé disparaître dans la tourmente des décisions gouvernementales. Jérónimo Prieto, responsable du syndicat, s'exprimant à ce sujet, notait :

« La conséquence est d'abord un éloignement pour le justiciable qui devra désormais aller à Bayonne ou à Pau. Mais cela s'inscrit surtout dans un démantèlement des services publics de proximité sous couvert de "rentabilité" à tout crin qui amène la fermeture de bureaux de poste, les projets de restructuration de la CAF, de l'URSSAF, de la MSA etc. » Nous, on fait le même constat !

## Des précaires poursuivis par la CFDT

★ Le 19 Avril 2005, des chômeurs, des intermittents et des retraités s'étaient invités au siège de l'organisation pour demander « pour quelle raisons et au nom de quoi » les accords les concernant avaient été signés. Aujourd'hui, Michel Roger, de la compagnie Jolie Môme, et Ludovic Prieur, animateur sur le net, sont mis en examen à la demande de la CFDT pour « violation de domicile ». Jolie Môme lance une pétition de soutien ([www.cie-joliemome.org/petition](http://www.cie-joliemome.org/petition)).

## Association ETXALDE

★ Dixit le Journal du Pays Basque, cette association dont le nom signifie « exploitation agricole » ou « domaine », entend réinventer une espèce de sécurité sociale du logement. Pour contre-carrer les folies de l'immobilier en Pays Basque, l'association a pour objectif de se porter acquéreur d'immeubles pour ensuite les mettre à disposition de locataires. L'idée aussi est de transmettre (quasiment

dans une perspective marxiste !) non la valeur du bien mais sa valeur d'usage. C'est donc bien une logique de lutte contre les extravagances du marché de l'immobilier. L'association, forte de quelques membres ayant acquitté une adhésion de 500 euros échelonnables, a déjà acquis un immeuble à Mauléon. Elle voudrait en acquérir 2 à 3 par an pour un objectif de 15 en 5 ans. L'équilibre budgétaire (couverture des emprunts) devrait être assuré par les loyers.

## GFAM, autre objectif similaire

★ 2700 porteurs de parts à 63 euros pour acheter une ferme afin d'y installer un agriculteur ; voilà ce qu'a prévu le GFAM (groupement foncier agricole mutuel) Lurra. Le groupement existe depuis 25 ans avec ce même principe : acheter collectivement des terres afin d'y installer des agriculteurs qui louent ces mêmes terres. La ferme Kako risquait de disparaître, le GFAM Lurra trouve la parade et permettra à l'agriculteur qui travaille déjà sur ses terres de continuer son activité. Le groupement va acheter les 33 ha de terre et les 20 ha de bois pour 165 000 euros. Plus de 500 parts ont déjà été achetées.

## Euskal Herriko Laborantza Ganbara

★ Le tribunal administratif donne raison aux administrateurs de la chambre d'agriculture basque. Les dons des particuliers à cet organisme sont bien déductibles des impôts contrairement à ce que prétendait l'administration fiscale. Le jugement affirme que le « directeur des services fiscaux des Pyrénées-Atlantiques a commis une erreur de droit ». Le président de Laborantza Ganbara, Michel Berhocoirigoin, souligne l'importance de la décision d'abord sur le plan financier puisque les donateurs y gagneront en avantages et seront donc plus mobilisables, puis sur le plan plus « politi-

que » car les attaques pernicieuses, dit-il (faites avec le soutien de la FNSEA) vont peut-être s'estomper. Enfin, l'administration va être davantage gênée pour refuser les aides à l'association et empêcher l'éligibilité de ses membres à certains organismes.

## Intermittents

★ Dernièrement, le journal POLITIS évoquait une affaire du 18 Octobre 2003 qui a encore des répercussions aujourd'hui. À cette époque, 4 intermittents avaient débarqué sur le plateau de la « Star Ac » pour protester contre le nouveau projet UNEDIC. Ils avaient alors été violemment reçus par les agents de sécurité puis avaient été arrêtés. S'ensuivaient 4 ans de mise en examen et de contrôle judiciaire. Ils vont maintenant passer en correctionnelle, accusés de violence en réunion, menace de mort, dégradation et entrave à la liberté de travail et d'expression. Leur comité de soutien demande de signer une pétition en ligne ([www.cip-idf.org/petition](http://www.cip-idf.org/petition))

## Sarko fait peur

★ Le SNJ-CGT pense qu'avec notre président, il y a une menace sur l'information et le service public de l'audio-visuel. Ce syndicat appuie ses dires sur la lettre de mission adressée pendant l'été à la ministre de la Culture et de la Communication. Sarko y entend favoriser l'émergence de grands groupes privés et « souhaite encadrer les activités » du service public et « dégraisser ». Le syndicat dit craindre une baisse des reportages et un plan social à France Télévision. Il craint aussi la privatisation d'une chaîne publique.

## Il y a des hommages curieux

★ A Aix, ville gérée par l'UMP, la municipalité a décidé de rendre hommage à Jean Etienne

Marie Portalis, juriste connu pour être un des principaux artisans du code napoléonien. Pour ce faire, le cours Mirabeau a été orné de citations « ambiguës » tirées de textes de Portalis. Exemples de citations : « Dans une monarchie, il faut modérer l'autorité du prince ; dans une aristocratie, celle des grands ; et dans une démocratie celle du peuple »... « Au lieu de changer les lois, il est presque toujours plus utile de présenter aux citoyens de nouveaux motifs de les aimer ».

## Rachida DATI

★ Elle n'a rien à cirer des turbulences créées par ses injonctions, ses prises de position autoritaires et la fuite logique de certains collaborateurs. Dernier éclat en date, la nomination du Procureur Général d'Agen, Bernard Blais qui se voit déplacé à la cour de cassation à 8 mois de sa retraite. Il refuse... qu'à cela ne tienne, Rachida saisit le Conseil Supérieur de la Magistrature pour avis. La belle veut faire de la place à Agen pour nommer quelqu'un à sa botte... Les désirs de Madame sont toujours des ordres.

## Le franquisme n'est pas mort

★ L'ancien ministre de l'intérieur espagnol du gouvernement AZNAR, Jaime Mayor Oreja, est dans le sens de l'histoire d'une radicalisation des droites européennes. Mais lui va plus loin : il estime carrément et le dit publiquement que « la dictature franquiste a été une période extraordinairement placide ». Il dit que son opinion représente un secteur très large des espagnols. Pour la gauche (ou pour certains à gauche) M. Mayor Oreja « devrait partager le même groupe parlementaire que les fascistes italiens et polonais au Parlement européen où il est élu pour le Parti Populaire ». C'est bien vrai ça ! ♦

# Port de Saint Jean de Luz et pêche dans le golfe de Gascogne : on continue dans l'impasse

*Le port de Saint Jean de Luz – Ciboure continue de décliner et la morosité ambiante est évidente. Moins de bateaux, moins de pêcheurs, des ressources marines qui restent à des niveaux trop bas et des gains souvent insuffisants pour les pêcheurs artisans qui persistent à utiliser des techniques de capture sélectives et respectueuses de l'environnement. Quant aux débarquements de poissons, ils proviennent surtout de grosses quantités d'espèces migratoires (maquereau, thon rouge et thon blanc) capturés à certains moments de l'année par des chalutiers pélagiques dans des conditions de plus en plus illégales, ce qui laisse songeur sur l'éthique et la stratégie des dirigeants portuaires ainsi que des comités des pêches locaux et régionaux.*

**S**UR un plan plus général dans le golfe de Gascogne, l'anchois, plusieurs fois interdit de capture par l'UE depuis deux ans, semble en voie de régénération aux dires des scientifiques. Encore heureux que la flotte traditionnelle de la côte cantabrique, qui possède à juste raison les droits les plus importants sur cette espèce, ait insisté pour que cette pêche reste plus longtemps interdite. Sinon le forçage lamentable des chalutiers pélagiques français pour se précipiter sur l'anchois (qui peut rapporter gros à cause de son prix très élevé en cette époque de pénurie) aurait à nouveau ouvert la porte de la pêche destructrice et

## **Dans le golfe de Gascogne, l'anchois semble en voie de régénération aux dires des scientifiques.**

non sélective. Souvenons-nous des blocages de ports et protestations surmédiatisées des pélagiques de La Turballe et Saint Gilles Croix de Vie durant la première quinzaine de juillet 2007. Face au refus de l'UE de céder à ce chantage et après avoir appuyé les pélagiques dans des négociations avec Bruxelles, le gouvernement français a décidé... de leur accorder « un plan d'indemnisation » de quinze millions d'euros ! C'est scandaleux et on ne sort pas d'un processus plutôt pervers : forçage des pélagiques pour leur pêche destructrice et en cas d'un refus ponctuel, blocage d'un port et obtention de cadeaux de plusieurs millions d'euros. Ce n'est pas avec de telles méthodes que le gouvernement s'orientera vers le développement durable...

Le comportement des pélagiques cet été a été symptomatique de leur mentalité « jusqu'aboutiste ». Dès le 15 juillet, une fois la mascarade de l'anchois terminée, la plupart d'entre eux ont foncé sur le thon rouge, autre espèce pour laquelle leurs droits de capture sont faibles (500 tonnes pour tous les ports français de l'Atlantique, droit obtenu en son temps grâce à la tradition de pêche à la canne des Luziens). De surcroît, le thon rouge, en tant qu'espèce migratoire menacée, fait l'objet d'une surveillance internationale de plus en plus serrée à cause d'abus de pêche notamment en Méditerranée (on considère qu'il s'agit du même stock en Méditerranée et en Atlantique). Eh bien dans le golfe ce qui était prévisible est arrivé : en quelques semaines les pélagiques ont pulvérisé leurs droits de capture de thon rouge. Ils se sont mis dans l'illégalité à la fois

en mer et à terre : dépassement de quota et vente sous de fausses appellations. La pêche de cette espèce a été officiellement interdite fin août alors que les petits thoniers canneurs Luziens n'avaient pas pu encore réaliser les captures auxquelles ils ont droit. Encore un exemple de spoliation des pêcheurs à l'hameçon.

Mais cette fois-ci, l'affaire semble prendre une tournure plus déplaisante pour les pélagiques et leurs complices. En effet trois enquêtes sont en cours : de l'Union Européenne, de la Gendarmerie et de la Direction des Pêches du ministère. Peut-être les deux premières enquêtes permettront-elles d'assainir ce milieu pélagique qui apparaît de plus en plus délinquant.

Signalons aussi que dans ces magouilles sur le thon rouge du golfe de Gascogne, Saint Jean de Luz a hélas été l'une des deux ou trois principales « places fortes » avec La Turballe et Lorient probablement. Pourtant, cela n'a pas dis-

suadé le président Sarkozy de venir, fin août, lors de sa visite officielle sur la Côte Basque, faire son intervention la plus médiatique dans notre port et surtout... à bord d'un chalutier pélagique connu comme multirécidiviste en matière de fraude !

Comme on le voit, il y a du boulot pour qui veut freiner la sur-pêche et défendre les pratiques écologiquement responsables. C'est dans ce contexte que Itsas Geroa essaie de maintenir une flamme mais une véritable révolution culturelle reste à faire chez certains pêcheurs et au niveau des décideurs.

Pour finir sur une note plus optimiste, la fête Itsas Ama, coordonnée par notre association, s'est tenue à Ciboure et Saint Jean le week-end du 29 et 30 août. Les animations autour des valeurs traditionnelles de notre port, comme la pêche sélective, la qualité gustative des poissons etc., ont connu un succès encourageant. ♦

Pour Itsas Geroa

*Michel Jauregui*





# UN MONDE TRAGI-RISIBLE

## ABC d'air inquiet...

« **On ne peut pas dire la vérité à la télé, trop de monde la regarde** »

(Coluche)

### Apis mellifera

Notre piquante amie, arrivée sur Terre 60 millions d'années avant nous, et de qui dépendent les ? de nos cultures vivrières et 80 % des espèces végétales, va très mal.

Alors que les essaims se remettent à peine du désastre provoqué par le Gaucho, le produit phare de Bayer, destiné à traiter le maïs et le tournesol, une mortalité encore plus massive est signalée dans le monde entier.

« Le syndrome d'effondrement » parti de Floride à l'automne 2006, amène les abeilles à quitter la ruche pour ne plus jamais y revenir.

Pesticide ? Nouveau microbe ? Champignon parasite utilisé pour la lutte biologique ? Interaction de plusieurs facteurs ? Le résultat est là, une fois de plus, dramatique pour la petite abeille... Et pour nous tous. Voir l'article du numéro précédent.

### Belpomme

Voilà un homme dangereux ! D'ailleurs les médias l'appellent *le chercheur militant* c'est dire ! Non content d'avoir publié Ces maladies créées par l'homme (Albin Michel) qui demande que l'on cherche enfin sérieusement du côté de la prolifération des substances chimiques dans la nature pour expliquer l'explosion du nombre de cancers, il met maintenant en péril la *florissante industrie touristique antillaise* (dixit un élu local) avec l'affaire du...

### « Chlordécone »

Un très sympathique pesticide organochloré utilisé entre 1981 et 1993 dans les bananeraies.

Cousin du redoutable lindane, extrêmement persistant (aux Antilles, à certains endroits, l'eau souterraine

contient des taux 100 fois supérieurs à la norme). Il pourrait être la cause du taux très élevé de cancers de la prostate constaté là-bas.

Il en donne des pistes de recherche, notre professeur. Sera-t-il entendu ? Voir aussi article en page 2.

### Dichlorodipheryl-trichlorométhane

De son petit nom DDT. Le premier, l'ancêtre (utilisé massivement après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale). Il a permis à l'industrie chimique d'établir sa domination actuelle. Un succès éclatant puisque le paludisme a reculé de manière significative dans de nombreux pays. Mais les moustiques s'accoutumaient et en 1963, une zoologiste étasunienne, Rachel Carson, révèle dans *Le printemps silencieux*, ses effets destructeurs sur la faune aquatique. Le lobby de la chimie l'accusera d'être folle, agent du KGB. En 1970 le susdit lobby s'adressera au cabinet d'un certain Valtat Marcel (l'homme qui dirigera plus tard le comité promiante, tiens, tiens !) Malgré les moyens gigantesques mis en œuvre le DDT sera interdit dans les années 70 dans les pays développés mais continue à être utilisé dans certains pays pauvres faute d'alternative efficace et bon marché.

### Exxon Mobil

Firme tentaculaire qui fait dans le carburant à grande échelle. D'après les Amis de la Terre, elle serait responsable à elle seule de pas moins de 5 % du réchauffement climatique mondial.

C'est par ailleurs une vraie amie de la recherche scientifique : elle a dépensé 16 millions de dollars de 1998 à 2005 (rapport de l'Union of Concerned Scientists et de la très british Royal Society) pour créer de l'incertitude sur la responsabilité des combustibles fossiles dans le réchauffement climatique.

43 « *think tanks* » (groupes d'experts) qui employaient, recyclaient, d'anciens lobbyistes de l'industrie du tabac, ont travaillé avec

d'énormes moyens et peu de succès à cette noble entreprise. Quand vous verrez une station Esso...

### GIEC, Gore pourquoi pas Greenpeace ?

Le groupe d'experts et Al Gore ont bien mérité leur prix, mais je me dis du fond de ma petite chronique, que le jour où l'on donnera le Nobel à Greenpeace, c'est que l'on aura vraiment commencé à prendre les choses par le bon bout.

Ces militants intransigeants ont lutté depuis 1971, parfois au péril de leur vie, sur tous les fronts : essais nucléaires, baleines, la Hague, le thon rouge, j'en passe et des bien pires.

Si les jurés du Nobel lisent Ortizadar, j'espère qu'ils se diront que ce serait une vraie bonne idée de récompenser ces pionniers.

Vous pouvez vous abonner gratuitement à la newsletter de Greenpeace.

### Faucheurs volontaires

Le site *Réseau Eco* vous propose de télécharger gratuitement ce jeu de société où les OGM et la FNSEA n'ont pas le beau rôle. Sympa, non ?

### Halieutiques (ressources)

Un nouveau rapport d'Iremer vient de tirer le signal d'alarme sur leur situation préoccupante. Et pourtant l'Europe continue de subventionner à hauteur de 70 millions d'euros annuels la construction de super chalutiers pour aller ratisser ce qui reste. Pire, ce sont souvent les eaux de pays où le poisson est la seule source de protéines pour les populations locales qui sont pillées, soit avec la collaboration des gouvernements locaux, (ex. la Mauritanie qui a vendu ses droits de pêche) soit en toute illégalité.

Un dernier chiffre : 25 % les prises sont qualifiées d'« accessoires », c'est-à-dire qu'elles sont rejetées aussitôt à la mer (sans compter les dauphins, phoques, tortues et autres albatros).

L'association *Itsas Geroa* de St Jean de Luz pourra vous en dire bien plus.

### Ionisation

Terme plus acceptable qu'irradiation, son synonyme. Un des secrets les mieux gardés du lobby agroalimentaire. Les aliments sont exposés à des rayonnements ionisants qui détruisent les micro-organismes qu'ils contiennent afin de conserver et stériliser. Le hic c'est qu'il entraînerait également la destruction des vitamines, antioxydants et enzymes et altère, là pas de conditionnel, le goût, l'odeur et la texture. A noter que la France est un des 5 pays européens à autoriser ces pratiques. Youpi !

Oignons, ail, tomates, pommes de terre, oranges, fromage frais, poulet industriel, crevettes congelées etc. y sont soumis dans des proportions variables.

Pas moyen de savoir si un aliment est irradié, l'étiquetage est prévu (« RADURA ») mais quasiment pas utilisé. Nul doute que les industriels vont remédier à cet oubli.

Lire *Que choisir* mars 2006.

### Junquas

Ce n'est ni un organochloré surpuissant, ni un de ces scientifiques vendus à des lobbies plus ou moins occultes. C'est juste le nom de mon copain Daniel qui, à une époque où Nicolas Hulot en était encore à coller des images de footballeurs Panini dans un album, avait pris son bâton de pèlerin pour nous appeler à nous méfier du nucléaire et autres joyusetés qu'on nous imposait au nom du Tout Puissant Progrès. Chapeau !

*Les mots clés en gras vous permettent d'en savoir plus si vous le souhaitez.*

À suivre...

# Gros plan sur le trafic fret de la SNCF au Pays Basque

## Tout d'abord le nombre de trains de fret au Pays Basque

Depuis plus de 10 ans une polémique nous oppose avec la SNCF puis RFF. Nous affirmions qu'il passait 10 trains de fret quotidiens par sens d'Hendaye à Bayonne soit 20 les deux sens confondus. La SNCF affirmait 43 (2 sens), chiffre repris par le représentant de l'Equipement Régional pendant le débat public. Dans le document de saisine du débat public, RFF annonce 40 trains. Puis en début de débat, à la réunion d'Hendaye, RFF diffuse une plaquette annonçant 22 trains (soit 11 par sens). Aujourd'hui, nos observations directes et des documents tombés en notre possession nous permettent d'affirmer qu'il passe environ 7 trains quotidiens par sens. On comprend aisément ce qui a poussé RFF à ces manipulations. Voulant imposer le choix d'une voie nouvelle, elle s'est employée à accréditer l'idée que les voies existantes sont et seront très occupées (elle agira de même pour les trains de voyageurs en comptabilisant 64 là où il n'en passe réellement que la moitié).



## Les tonnages : la grande manipulation

Même logique pour le tonnage des marchandises, il s'agit encore d'imposer l'idée que les voies existantes ne suffiront pas.

En 2001, le rapport de l'ingénieur Becker donne à la page 23 les chiffres du fret de l'année 1999 à la frontière : 2,48 MT (Millions de Tonnes) décomposés ainsi : 1,64 MT en trains et 0,84 MT chargées ou déchargées des camions vers le rail. Il nous semble juste ici de compter ces 0,84 MT comme une activité ferroviaire « à la frontière » car ces 0,84 MT traversent le Pays Basque en train.

À l'ouverture du débat public (septembre 2006), les derniers chiffres connus sont ceux de 2003 publiés par le Conseil de Développement du Pays Basque le 1/12/05 dans la brochure « *Les transports sur le corridor multimodal atlantique* ». À la page 12 on peut y lire 2 MT pour le rail.

Puis, lors de la réunion du débat public consacrée au fret en sept 06 à Biarritz : cacophonie. Un représentant RFF annonce 2 MT en 2004 et dans l'intervention suivante d'un représentant de la SNCF on entend 2,7 MT pour la même année. Une semaine plus tard à Hendaye RFF diffuse une note sur les travaux prévus où on parle des « 22 trains de fret qui ont permis d'écouler environ 2 MT à la frontière en 2004 ». Enfin pour emporter le morceau, à la fin du débat, RFF diffuse une brochure SNCF/Observatoire franco-espagnol des transports sur l'évolution du trafic international de marchandises de 2000 à 2004. On annonce ici 2,751 en 2000, 2,498 en 2002 et 2,416 en 2004 (on saute élégamment 2001 et 2003). Les chiffres ont donc miraculeusement augmenté mais insuffisamment pour arriver au niveau de 1999. On ajoute donc encore, à partir de 2002 les tonnages de la zone de fret de Mouguerre ce qui porte à 2,899 MT en 2002 et 2,946 en 2004. Ouf ! on obtient ainsi 7,1 % d'augmentation.



Une vue de la zone de fret de Mouguerre.

Cependant, la zone de fret de Mouguerre est située à l'extrême nord du Pays basque, à 28 km de la frontière sur la rive sud de l'Adour. On peut certes se féliciter que des chargements routiers soient captés par le rail à Mouguerre mais ils ne doivent pas être comptabilisés « à la frontière » car ils ne traversent pas le Pays basque sur les rails mais en camions (camions d'ailleurs justement comptabilisés en transport routier à la frontière).

La valse des chiffres n'est pas encore terminée. Curieusement, en octobre 2007, les chiffres des années 2005 et 2006 ne sont pas encore publiés.

Nous les avons obtenus auprès de l'observatoire franco-espagnol des transports. Les tableaux présentés s'intitulent « *Trafic ferré aux passages frontaliers* ». On y découvre certes les chiffres à la frontière (trains des fer-route) : 2,291 en 2003, 2,416 en 2004, 2,389 en 2005 et 2,381 en 2006. À comparer aux 2,48 du rapport Becker de 1999, c'est encore inférieur. Mais on ajoute ce coup-ci la zone de Bayonne pour obtenir : 2,750 en 2003, 2,946 en 2004, 3,060 en 2005 et 3,186 en 2006. Après avoir compté la zone de fret, on compte maintenant la zone de Bayonne pour gonfler les chiffres à la frontière. Où s'arrêtera-t-on ?

## Trains entiers

Pour être plus précis, signalons aussi que toutes les semaines, à la zone de Mouguerre on reçoit 3 trains d'Hendaye pour constituer des trains entiers et inversement dans l'autre sens. Ces trains sont donc comptés deux fois à la frontière et à Mouguerre. Mais pourquoi ne constitue-t-on pas ces trains entiers directement à Hendaye ? Parce qu'il existe au Pays Basque une rampe avec une pente de 10/1000 et que les locomotives disponibles ne peuvent pas tracter de gros chargements. On trouve d'ailleurs dans les propres études SNCF des observations du type : « *Avec des locomotives "Astrid" on peut tracter sur ces pentes 1600 t à 100 km/h* ». Oui mais ces locomotives sont utilisées dans le Sud-Est mais pas chez nous.

Voilà pourquoi nous voulons de vraies locomotives pour tracter 800 t nettes avec des trains de 1000 m de long comme l'objectif de RFF... dans le Languedoc Roussillon (avec même un objectif de 940 t). Il suffirait dans ces conditions de 41 trains de fret quotidiens contre 14 aujourd'hui sur les lignes existantes pour écouler l'objectif réaliste du rapport Becker : 10 MT par an.



## Le Collectif De l'H

Né en novembre 2005 au Pays Basque, autour de la venue de Pierre Rabhi, le Collectif l'Humus à l'Humain regroupe des entreprises, des agriculteurs, des associations et de nombreuses personnes partageant la même volonté de participer activement au développement respectueux de la planète. De cette synergie collective est née une quinzaine thématique des trois écologies pour la deuxième édition en Pyrénées-Atlantiques.

Le collectif est avant tout un catalyseur d'actions, un créateur de liens, et propose de mettre en valeur les initiatives individuelles ou collectives durant cet évènement.

Par la quinzaine thématique et le forum « Vivre en conscience et agir autrement », le Collectif s'inscrit dans le lancement dans toute la France du Mouvement international pour la Terre et l'Humanisme, pour impulser une vaste dynamique populaire.

Biarritz sera à cette occasion le rendez-vous national où Pierre Rabhi posera les fondements du Mouvement pour « Sauvegarder la planète et l'humanité », titre de sa conférence, accompagné de Mathieu Labonne, scientifique, climatologue.



**mouvement**  
pour la terre et l'humanisme

### Les objectifs

Face aux défis posés par la « crise écologique et humaine » actuelle et leurs conséquences, nous croyons fermement qu'il est indispensable de travailler sur deux axes : comprendre (ou prendre conscience) d'une part et inventer l'avenir, de l'autre.

- **Comprendre** car il n'a jamais été aussi crucial d'appréhender le fonctionnement global de notre monde, qu'il soit politique, économique ou écologique, et de mesurer l'impact de nos actes individuels et collectifs, de notre relation au vivant, de notre responsabilité d'êtres humains.

- **Inventer l'avenir**, car les défis de ces prochaines années nécessiteront de repenser notre mode de vie pour un modèle plus équitable et plus économe. Peut-être nous forceront-ils à puiser en nous-même les fondements d'une société véritablement écologiste et humaniste, du moins l'espérons-nous.

Fort de son expérience de plus de 40 ans, **Pierre Rabhi** (pionnier de l'agriculture écologique, écrivain, expert international auprès de l'ONU), a initié le Mouvement international pour la Terre et l'Humanisme en juin 2006 pour accompagner cet élan.

### Trois objectifs principaux

- Participer à la sensibilisation du plus grand nombre aux grands enjeux écologiques et humains (et tout particulièrement la problématique de la terre et de l'alimentation).

- Constituer un espace où un grand nombre de personnes peut interagir, se fédérer et peser sur l'avenir de leurs villes, régions et pays.

- Faciliter la mise en action de chacun, dans son environnement le plus immédiat.

Le Collectif De l'Humus à l'Humain a pour objectif de favoriser la création de relais au niveau local et régional dans le respect de la Charte pour la Terre et l'Humanisme.

Pour le Collectif de l'Humus à l'Humain

**Christine Jermann**

### Renseignements

A.R.T.S HUMUS  
Route de Pilota Plaza  
64990 Mouguerre

Tél : 05 59 31 89 76 et 05 59 63 93 53

### Courriel

[delhumusalhumain@orange.fr](mailto:delhumusalhumain@orange.fr)

# Humus à l'Humain

## Euskal herriko Hamabortzaldi tematikoan

Quinzaine thématique en Pays Basque. Créations, expositions et animations avec l'association L'Enfance de l'art, la Maison de la Vie Citoyenne de Balichon, l'association des jardins biologiques familiaux de Bayonne (A.R.P.E.V.E).

### Jeudi 8 Novembre à 20h30

• **Maison des associations** de Glain à Bayonne « *Mal de terre* » : L'avenir de la vie sur la Terre. Un spectacle audiovisuel conçu et écrit par Hubert Reeves et présenté par Benoit Reeves. Séances scolaires et tout public 10 et 14h.

• **Portes ouvertes** et visites guidées des fermes biologiques et AMAP en Pays Basque pour les lycées et tout public le week-end.

• **Cinéma** : films et intervenants au Royal de Biarritz, au Rex de St Jean de Luz. AINHICE MONGELOS.

• Forum « *Vivre en conscience, agir autrement* ».

### Vendredi 16 - Casino Municipal

**20h30** : Soirée d'ouverture « *Petit traité d'astro-poétique* » concert d'images avec Michel Leynaud et Hélène Deschamps.

### Samedi 17 novembre

Toute la journée à la **Gare du Midi** :  
• Salon des associations (entrée libre) pédagogies alternatives, environnement, humanitaire, expositions, animations, défi lé de mode éthique et équitable.

### • Salle Altalaya

**11h** : « *Humain en rupture d'alliance avec la matière et le vivant, conséquences et solutions* » avec le professeur P.Bobola.

**20h30** : « *Sauvegarder la planète et l'humanité* » - Conférence avec Pierre Rabhi et des experts scientifiques.

### Dimanche 18 Novembre

**10h - 17h** : Séminaire « *Le paysan et la terre* » avec Pierre Rabhi. (Réservé aux paysans, agriculteurs, AMAP).

### Casino municipal

**16-17-18 novembre de 10h à 20h30**. Plus de 50 intervenants locaux sur les trois écologies : socio-économique, environnementale et humaine, pour co-créer un monde meilleur! Conférences, tables rondes, ateliers, échanges, partages, films, expositions, salons, spectacles, animations, signatures de livres.

Programme complet sur le site : [www.delhumusalhumain.com](http://www.delhumusalhumain.com)

HUMUS ETIK ♦



Texte de Pierre Rabhi

« *La crise n'est pas due aux insuffisances matérielles. La logique qui nous meut nous gère et nous digère, est habile à faire diversion en accusant le manque de moyens. La crise est à débusquer en nous-mêmes dans cette sorte de noyau intime qui détermine notre vision du monde, notre relation aux autres et à la nature, les choix que nous faisons et les valeurs que nous servons. Incarner l'utopie, c'est avant tout témoigner qu'un être différent est à construire. Un être de conscience et de compassion, un être qui, avec son intelligence, son imagination et ses mains rend hommage à la vie dont il est l'expression la plus élaborée, la plus subtile et la plus responsable.* »

... de l'Humus à l'Humain

# Les représailles des Féodaux

Christian Vélot, enseignant, Maître de conférences et chercheur en génétique moléculaire, université Paris-Sud (Paris XI), est en train de payer pour son intégrité intellectuelle et scientifique, il est sanctionné pour le délit d'informer car il explique à quel point il est irresponsable de disséminer les OGM dans l'environnement et dans les assiettes, tant cette technologie est, non pas « chirurgicale » comme on essaie de nous le faire croire, mais au contraire totalement aléatoire. De plus il affirme qu'il n'y a pas un seul scientifique au Monde qui est capable d'appréhender de manière exhaustive, ce que peuvent être à court, moyen ou long terme, les conséquences d'une modification génétique sur l'ensemble du métabolisme d'une plante et ses répercussions dans la chaîne alimentaire, ou encore sur ses interactions avec l'environnement. Enfin il refuse que la planète soit une pailleasse de laboratoire et les consommateurs des cobayes (voir Ortizadar n°121, p 11 et 12). Cet honnête homme subit de sérieuses difficultés avec la hiérarchie de son laboratoire. Son action militante, qui implique notamment son refus de contrats industriels, n'est évidemment pas étrangère à ce qu'il endure depuis plusieurs mois, à savoir essentiellement un gel de ses crédits et des menaces de « déménagement » des locaux qu'il occupe actuellement avec son équipe. Vous n'ignorez sans doute pas combien Christian Vélot donne de son « temps-libre » et de son énergie pour alerter le public et dénoncer les dérives de la science quand elle se met au service d'intérêts privés.

« Bonjour à toutes et à tous,

Ayant reçu de nombreux messages de personnes ou d'organisations qui souhaitent agir pour me venir en aide face aux difficultés professionnelles que je traverse aujourd'hui, il me faut vous faire le point sur ma situation et vous

## Tribune libre OGM-PGM

Sauvons le débat ! Par Christian Vélot le mardi 2 octobre 2007

Objet : Remerciements et Nouvelles

faire part de la stratégie que j'ai choisie d'adopter. Tout d'abord, je tiens à remercier du fond du cœur toutes les personnes et organisations qui m'ont fait part de leur soutien. J'ai reçu (et je reçois encore) depuis deux semaines des centaines de messages d'encouragement tous plus chaleureux les uns que les autres, et je peux vous assurer que c'est un réconfort extraordinaire dans des périodes comme celle-là : j'avais beau être préparé et savoir que ça allait me tomber sur le coin du nez un jour, le fait est que ce n'est vraiment pas facile à vivre au quotidien. Permettez-moi de resituer brièvement le contexte et de vous informer de l'état actuel de la situation, avant de vous faire part des décisions que j'ai prises quant aux actions à mener. Après que la direction de mon Institut m'ait reproché de prendre des positions publiques sur les OGM au nom de mes tutelles (ce qui est bien sûr totalement faux, mes propos n'ayant toujours engagé que moi comme vous le savez), mon équipe et moi avons fait l'objet de multiples pressions (confiscation de crédits qui nous privent de moyens de fonctionnement à partir de 2008, privation d'étudiants stagiaires, menace de déménagement forcé dans d'autres locaux, etc.). Et la semaine dernière, j'ai reçu un courrier officiel de ma direction m'annonçant que mon équipe ne fera plus partie de l'institut à partir de janvier 2010, date du début du prochain contrat quadriennal (la recherche publique fonctionnant sur des contrats de 4 ans). Cette décision a été prise de façon arbitraire, indépendamment de toute évaluation scientifique et sans aucune consultation du conseil scientifique et du conseil d'institut. Une médiation est actuellement en cours. Le médiateur m'a déjà fait savoir qu'il ne pourra rien faire sur mon exclusion de l'institut à partir de 2010, mais il essaie en revanche de

faire en sorte que je récupère le fric qui m'a été confisqué et d'empêcher le déménagement de mon labo (qui est toujours d'actualité malgré le fait que je suis viré de l'institut fin 2009 !) afin que mon équipe et moi puissions au moins finir notre contrat actuel et boucler les travaux en cours. En ce qui concerne les actions à mener, il a été initialement envisagé d'organiser une grande mobilisation sur le site de mon labo à l'occasion d'une étape de la marche des faucheurs qui aura lieu de Chartres à Paris entre le 9 et le 13 octobre. J'y ai finalement renoncé en raison de la phase de médiation qui est en cours (et qui ne sera certainement pas terminée à cette date). Une manifestation sur site dans ce contexte pourrait être perçue comme une provocation et me desservir. De plus, je préfère garder cette mobilisation comme une « dernière cartouche » le jour J de l'éventuel déménagement manu militari ou simplement une fois que la médiation est terminée pour dénoncer mon évincement. J'ai décidé en revanche de porter plainte pour harcèlement moral et

de solliciter dès maintenant les médias étant donné que je dispose de suffisamment d'éléments concrets (il y a d'ailleurs un article qui est sorti dans Les Inroductibles de cette semaine, et beaucoup d'autres à venir, ainsi que des interventions radio et télé). Par ailleurs, différentes organisations et associations (dont notamment la Fondation Sciences Citoyennes, le Groupe International d'Études Transdisciplinaires, la Fondation pour le Progrès de l'Homme...) envisagent d'organiser prochainement une journée autour de divers scientifiques qui connaissent des problèmes professionnels de part leur engagement ou leurs travaux, avec conférence de presse, dans le but également de médiatiser le problème des lanceurs d'alerte en général et d'appuyer la nécessité de la reconnaissance de leur statut. A l'issue de la phase de médiation, je vous tiendrai à nouveau informés des actions éventuelles qui seront envisagées. Je vous remercie encore mille fois pour tout votre soutien.

Avec toute mon amitié, »

Christian Vélot,  
Chercheur militant

## OU EN EST LE DELIRE DES BARRAGES RESERVOIRS DANS LE SUD OUEST ?

On pouvait croire au ralentissement du programme des barrages-réservoirs « soutien d'étiage » vu l'essoufflement de la maïsiculture irriguée en 2006.

Hélas le lobby est reparti de plus belle avec cette filière aberrante : distiller le maïs pour en faire un agro-carburant. L'usine, en construction à Pardiès, près de Lacq, traitera (traiterait ?) 500 000 tonnes/an de maïs. Cette filière est contre-productive, prévaricatrice et

anti-écologique parce que : Le rendement de la production de l'éthanol-maïs est négatif : une unité d'énergie pour produire et distiller le maïs fournit 0,8 unité énergétique de carburant. Le rapport est de 2,2 à 2,5 pour les huiles végétales (colza, tournesol) servant à faire du diester pour les moteurs diesel. L'éthanol-maïs n'est pas une solution « écologique » en remplacement du pétrole. La maïsiculture est une production agricole pol-

luante (pesticides, nitrates) et, gourmande en eau, perturbatrice des ressources hydriques. L'irrigation de cette maïsiculture et la construction de l'usine de Pardiés sont grassement subventionnées et par nos impôts et par nos factures d'eau (l'Agence de l'Eau finançant à 50 % les barrages-réservoirs). Ceci constitue une prévarication inadmissible au bénéfice d'une minorité de gros exploitants agricoles et d'une mafia s'engraissant avec les coopératives maïsicoles qui passent contrat avec Pioneer et Monsanto, d'une mafia réalisant les barrages-réservoirs d'irrigation.

### Encore des barrages, toujours plus de barrages !

Tel est le délire des élus du Sud-Ouest (de gauche ou de droite, voire du centre) impliqués dans cette mafia et cette *combinazione* : Jean François-Poncet, Claude Miqueu, Francis Daguzan, François Fortassin, Jean-Jacques Lasserre...

### Voici un petit tour d'horizon des barrages récents et des barrages projetés...

**Barrage du Magnoac** (Castelnau-Magnoac en 65) inauguré en juillet 2007. Capacité : 5 millions de m<sup>3</sup>. Le torchon de propagande du Conseil Régional de Midi-Pyrénées le présente comme un « lac artificiel » sans préciser, bien sûr ses vraies finalités.

**Barrage du Gabas** (Eslorenties et Gardères en 65 et 64 inauguré aussin en juillet 2007. Capacité : 20 millions de m<sup>3</sup>. L'inauguration fut perturbée par les écologistes qui affichaient : BARRAGE ILLEGAL. En effet, la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux avait donné raison à l'association de défense qui avait dénoncé l'illégalité de la passation de la maîtrise d'ouvrage à la société d'aménagement rural, la CACG, au départ maître d'œuvre. Peut-on alors exploiter un barrage illégal ?

**Barrage projetés dans le bassin de l'Adour**  
L'institution Adour, aux mains de

20 conseillers généraux (Miqueu, Daguzan, Lasserre...), a fait connaître un programme d'une dizaine de grands aménagements hydrauliques : barrages-réservoirs de Greziolles, Jû Belloc, Cannet, Cornellan, Louet, Esteous, Geline, Ouillon... (en 32, 65, 64) et un impensable transfert d'eau consistant en un pompage dans le Gave de Pau à Lourdes et en un transfert de l'eau dans le cours moyen de l'Adour !

### Barrage de Vimenet (Aveyron)

L'enquête publique de ce barrage-réservoir de 7,2 millions de m<sup>3</sup> (pourtant situé loin des zones maïsicoles) s'est déroulée en 2005. Intervention critique des associations et avis défavorable du commissaire enquêteur (chose rare...) Finalement, le préfet ne s'étant pas prononcé, le projet est devenu caduc.

### Barrage de Charlas

(dans le *Comminges*, au Sud-ouest de Toulouse). Charlas serait le plus gros réservoir du Sud-Ouest (110 millions de m<sup>3</sup>) pour un coût de 300 millions d'euros (+ 2,32 millions en frais annuels de fonctionnement). En 2006 le gouvernement Villepin avait fait savoir que l'Etat participerait au financement de l'ouvrage (25 %) et par l'agence de l'eau (50 %). Nous attendons maintenant la décision de Sarkozy...

### LA MOBILISATION CONTINUE !



« *L'Eau un enjeu pour demain. Etat des lieux et perspectives* », ouvrage qui vient de paraître, écrit par Henry Chevallier (membre de Adour Eau Transparente, de Eaux Vivantes du Gers et du Réseau Eau de France nature Environnement). Editeur : *Le Sang de la Terre*.

Livre à commander auprès de Ende Doman « La Bertrande » - 32400 Fustérouau  
Tél. 05.62.09.08.85.  
Prix franco de port : 24 euros - règlement à l'ordre de Ende Doman.

## Une découverte prévisible : Le maïs transgénétique Bt affecterait la faune aquatique

Par Jean-Luc Goudet  
*Futura-Sciences*

**S**ELON une étude américaine, l'insecticide produit par le maïs génétiquement modifié Bt, abondamment utilisé, agirait aussi sur les insectes des cours d'eau, notamment via le pollen.

Dans la saga des OGM, voilà un nouvel épisode où des scientifiques apportent des pièces à charge. Un groupe de chercheurs mené par Todd V. Royer, de l'université d'Indiana, a étudié les effets du maïs Bt sur les écosystèmes aquatiques. Génétiquement modifiée, cette céréale possède un gène issu de la bactérie *Bacillus thuringiensis*, qui provoque la production par le maïs d'une substance toxique pour les insectes, permettant de réduire la quantité d'insecticides épanchés dans les champs.

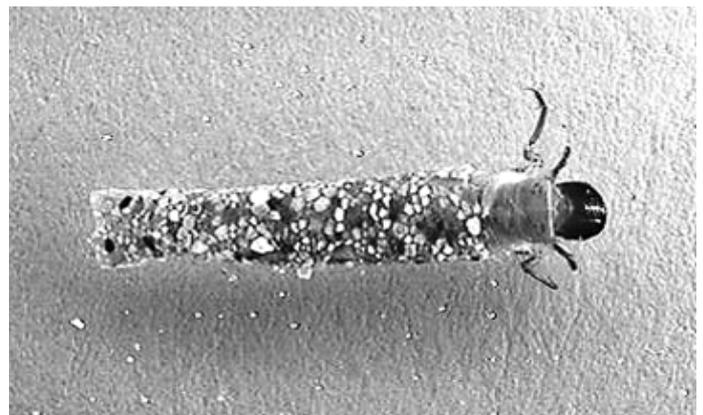
Entre 2005 et 2006, l'équipe a passé au peigne fin douze rivières de l'Etat d'Indiana pour comprendre ce que devenaient les apports en produits végétaux émis par les champs de maïs : le pollen maïs aussi les débris de feuilles et d'épis. Leurs résultats sont publiés cette semaine dans les comptes-rendus de l'académie des sciences des Etats-Unis (Pnas, Proceedings of the National Academies of Sciences).

### Un insecticide efficace

Le premier constat est que ces produits parviennent bien dans les

cours d'eau avoisinant les champs de maïs. Le deuxième est que des insectes vivant dans ces eaux, des trichoptères, ingèrent ces débris végétaux, que l'on retrouve dans leur système digestif. Le troisième est plus inquiétant. Au laboratoire, des trichoptères nourris avec des matériaux végétaux tirés du maïs Bt affichent un taux de croissance de moitié inférieur à celui d'animaux nourris uniquement avec du maïs normal. A condition de monter les proportions de maïs Bt à deux ou trois fois celles rencontrées dans les cours d'eau étudiés par l'équipe, la mortalité des trichoptères augmente beaucoup. Les chercheurs précisent que, d'une rivière à l'autre, les quantités de maïs Bt varient énormément. Or, dans d'autres Etats, comme l'Iowa et l'Illinois, ce maïs OGM est davantage présent et les auteurs estiment tout à fait possible que de telles doses se rencontrent dans les rivières de ces régions.

Pourquoi ces conséquences n'ont-elles pas été déjà observées ? Avant la mise sur le marché du maïs Bt, en 1996, expliquent les chercheurs, des tests ont bien été effectués pour estimer l'effet sur la faune aquatique mais ils ont été conduits sur des daphnies. Ces animaux sont des crustacés, et donc assez éloignés des insectes. Il n'est pas surprenant que la toxine du Bt ait davantage d'effets sur les trichoptères. L'impact des vastes étendues de cultures de ce maïs producteur d'insecticide pourrait donc être plus important que prévu sur les écosystèmes aquatiques. ♦



Une larve aquatique de sericostomatidae, un insecte trichoptère



# Une autoroute en plein centre de Bayonne

Titre provocateur pour évoquer la rampe qui relie le rond-point de la RN117 au parking de Glain. Cette voie de 100 mètres de long a coûté 2 millions d'euros. A longueur égale, c'est le prix d'une autoroute à 4 voies avec tous les ouvrages qui l'accompagnent. Pourquoi la municipalité de Bayonne a-t-elle engouffré une telle somme dans cette petite voie à l'accès difficile, alors que cette aire dispose déjà d'une bonne liaison avec le réseau public ?

## Situation

Le parking de Glain est en contre-bas de la RN 117 et de la voie ferrée Bayonne-Irun. D'un côté il y a le Méga-CGR dont les tergiversations au sujet de son implantation ont fait couler beaucoup d'encre en leur temps, de l'autre il y a le nouveau pôle municipal.

## Un rond-point dangereux

Le trafic de la RN 117 est intense, la route est en fort dévers, les risques de dérapage sont importants. Il ne paraît pas judicieux de créer un accès supplémentaire dont l'utilisation est accidentogène.

## Un terrain miné

Le dénivelé est d'à peu près 20 m ; par définition, les remblais récents sont instables. Pendant deux mois, un matériel lourd de travaux publics a fonctionné en utilisant une technologie de cloutage relativement récente et onéreuse. Il semblerait qu'il n'ait pas paru possible de prendre le risque d'un glissement à proximité du cinéma de 1000 fauteuils. Dans le cas présent, les éléments d'un scénario catastrophe sont réunis.

## Une implantation durement négociée

Ce serpent de mer est encore dans la mémoire de tous ; Bayonne voulait un cinéma, Anglet aussi, mais c'est à Tarnos qu'il y avait le plus de place. Et ces fast-food des studios hollywoodiens, aux gros appétits, réclamaient de grandes zones d'exploitation pour garantir leur rentabilité.

## Petite leçon d'économie libérale

D'après les chantages du libéralisme, c'est le marché qui régule tout. Les entrepreneurs revendiquent de l'autonomie, des bénéfices, et... le moins de risques pour leur capital. Mais venir implanter un tel complexe en contre-bas de gros axes de circu-

lation, est-ce vraiment un choix raisonnable ? Et faire casquer à la collectivité un accès supplémentaire, ne revient-il pas de fait à bénéficier de subventions déguisées ? En ces temps de conflits sociaux, ce manque de cohérence chez tous ces gens aux discours moralisateurs, qui tordent leurs principes au gré

des circonstances, ne paraît-il pas obscène ?

Le citoyen bayonnais, qui en définitive règle la facture, pourrait se demander si cette rampe pharaonique ne faisait pas partie des tractations préalables à l'implantation et s'il n'y a pas là une entorse au principe de séparation des intérêts publics et privés. Il aurait peut-être préféré, si on le lui avait demandé, investir cette somme colossale dans bien d'autres domaines. ♦

## Hondarribia colloque international contre l'incinération

*Du 15 au 18 septembre GAIA (Global Anti Incinerator Alliance / Global Alliance for Incinerator Alternatives = coordination mondiale contre les incinérateurs et pour les alternatives) tenait son 3<sup>e</sup> Congrès à Hondarribia et à Donostia. GAIA a vu le jour en décembre 2000, en Afrique du Sud. A Hondarribia, 130 participants venus de 39 pays ont dénoncé la toxicité et l'impact sanitaire de l'incinération dans le monde. Ils ont également attiré l'attention sur le lien qui existe entre déchets et réchauffement de la planète. Pour tous ces militants il est impératif de s'orienter vers le « zéro déchets ». Tout déchet devant pouvoir être « réutilisé, recyclé ou composté ». Ainsi les participants ont pu faire un point sur les retours positifs de cette politique mise en pratique dans certaines villes (voir San Francisco).*

*Les congressistes n'ont pas caché leur surprise et leur crainte devant les intentions de l'Europe qui dans la directive cadre sur les déchets envisage de reclassifier l'incinération comme procédé de valorisation énergétique. Ce serait alors la fin des solutions alternatives et la porte ouverte à la construction de nouveaux incinérateurs.*

### San Francisco

*La ville s'est fixée un objectif de « zéro déchets » pour 2020 et prévoit de recycler ou composter 75 % des déchets en 2010. En 2004, elle atteignait déjà un taux de recyclage de 67 %. On peut s'interroger, quand on sait que l'expérience porte sur l'ensemble de la ville, c'est à dire sur 740 000 habitants, et que sa densité en population est la deuxième après New York. Il y a de quoi être surpris quand on apprend que la ville organise la collecte des bio-déchets et leur compostage ! Les particuliers disposent de trois conteneurs en bas de leur immeuble : un bleu pour les papiers, bouteilles et boîtes métalliques, un vert pour les bio-déchets et un noir pour ce qui reste. Plus de 2000 restaurants participent à la collecte des résidus de repas. Ainsi chaque jour, ce sont 300 tonnes de déchets organiques qui sont collectés pour ensuite être compostés à l'extérieur de la ville. Ce compost de qualité est vendu aux particuliers ou à des vignobles : 50 vignobles participent à l'opération.*

*A Davis, près de San Francisco, l'université de Californie tente une expérience en produisant du méthane à partir des déchets organiques et en distribuant*

*l'énergie produite sur le campus. Devant le succès de l'opération, les villes de Los Angeles et de Seattle souhaitent s'engager dans la collecte en porte à porte des déchets organiques.*

### Lutte locale contre l'incinération

*Le Congrès était organisé à Hondarribia par l'association « Ekologistak martxan ». Les écologistes voulaient montrer qu'en Gipuzkoa aussi on peut saisir l'opportunité de mettre en place ces expériences et développer une gestion des déchets sans incinérateur. Rappelons que si le projet de construction d'un incinérateur à Hondarribia est abandonné, celui de Donostia reste toujours d'actualité. L'opposition populaire est forte et plusieurs recours ont été déposés. Lors des dernières élections, des mairies des environs de Donostia ont changé de majorité : Pasajes, Orio, Urnieta où le collectif anti-incinération a présenté une liste.*

*Devant les difficultés rencontrées pour la construction d'incinérateurs en Hegoalde, la commune d'Hendaye renonce à exporter ses déchets et prend contact avec Bizi Garbia.*



# Coton, libre-échange... et hypocrisie !

**L**ORSQUE l'on parcourt l'Afrique de l'Ouest, beaucoup de villages se signalent par une multitude de petits greniers de terre qui, il y a peu pouvaient contenir des mils de plusieurs récoltes et permettaient les années de mauvaise hivernage de faire la soudure ; aujourd'hui, même en cas de bonne récolte, beaucoup des ces garde à manger restent vides ; en effet, le mil au même titre que d'autres cultures vivrières africaines est de moins en moins une culture commerciale locale : sur les marchés villageois ou urbains, les excédents de riz, de blé ou de maïs d'Asie, d'Amérique ou d'Europe sont vendus moins chers que les produits locaux... Pressés par Le FMI ou la Banque Mondiale de libéraliser leur économie, beaucoup de pays comme le Burkina Faso ont engagé l'abaissement de certaines de leurs protections douanières, la privatisation de leurs secteurs publics et haussé les frais de scolarité ou de dispensaire. Bien des paysans n'ont alors pas eu d'autres choix que de pro-

duire du coton, seule culture de rente et d'exportation, capable de leur apporter des liquidités de plus en plus nécessaires dans une économie de marché. Un marché de dupes...

Le coton africain cultivé à la main à des coûts horaires dérisoires aurait du se tailler une place prépondérante sur le marché mondial ; mais, dès qu'il en va de leur intérêt les pays riches qui prônent à l'OMC leurs exigences de libre-échange, n'hésitent pas à violer les règles qu'ils veulent imposer aux autres ; ainsi, le coton de l'Union Européenne (espagnol et grec) est payé aux producteurs à 154 % au dessus des cours mondiaux, celui des Etats-Unis à 90 % mais revendu bien moins cher sur le marché international, il fait dramatiquement baisser les cours !<sup>(1)</sup> Les Etats-Unis, deuxième exportateur mondial, chante du libre-échange font artificiellement fléchir les cours mondiaux au point que le coton africain est de moins en moins compétitif. Cette année, au Burkina, pour la première fois les paysans ont du semer le coton sans avoir été payés pour la précédente récolte pourtant livrée et après avoir du financer 20 % d'augmentation pour leurs intrants (pesticides, engrais). Désespérés, ils cherchent sans en trouver une alternative à cette culture polluante et épuisante.

Quant à l'Union Européenne, attachée à son sacro-saint principe de la concurrence libre et non faussée, elle prétend le faire respecter non en arrêtant ses subventions au coton et en général à l'exportation de ses produits agricoles, mais en négociant d'ici décembre 2007 des accords de

libre-échange généralisé (des marchandises et des investissements) avec les 77 pays (ACP) Afrique-Caraïbes-Pacifique ! Elle a même le culot de nommer cet accord APE (accord de partenariat économique), prétendant aider au développement des pays pauvres !

Ainsi, alors qu'en 2003, à Cancun, les pays africains producteurs de coton avaient bloqué le sommet de l'OMC et les progrès de la libéralisation des échanges en exigeant (sans succès) le démantèlement des subventions européennes et étatsuniennes au coton, l'union européenne prétend par les APE obtenir ce que l'OMC n'a pas réussi à imposer il y a quatre ans !

L'Union Européenne achève donc de tourner le dos à la timide politique tiers-mondiste que la CEE avait initiée en 1975 par les accords de Lomé ; ces accords autorisaient les produits des pays Afrique-Caraïbes-Pacifique à entrer avec des tarifs douaniers réduits sur le marché commun sans que les pays européens ne demandent la réciproque, au motif que précisément la concurrence entre des pays de développement économique si disparates était faussée dès lors qu'on appliquait le libre-échange ; avec les APE, les pays ACP pourraient certes importer sans aucun droit de douane dans l'Union Européenne, mais l'UE pourrait le faire elle-aussi chez les ACP pour 80 à 90 % de ses propres productions. On voit que, dans ce domaine aussi, l'Union européenne a tourné le dos aux anciens idéaux européens proclamés naguère et est le champion le plus exigeant du libre-échangisme mondialisé.

Une grande campagne internationale<sup>(2)</sup> à laquelle Attac participe (avec Oxfam-Agir Ici, par ex.) essaie de faire échec à ces accords APE avant janvier prochain et soutient les états qui les refusent (pays de l'Afrique de l'Ouest). Ces accords achèveraient la déstabilisation des ressources budgétaires d'états dont une grosse partie des ressources fiscales provient des taxes douanières (38 % des recettes du Sénégal

par exemple) et donc l'affaiblissement des secteurs publics déjà indigents ; ils enfonceraient les économies paysannes dans une misère plus grande encore, ruinant pour longtemps les espoirs déjà tenus d'autosuffisance alimentaire.

Quant aux producteurs de coton du Burkina, leur ministre de l'agriculture croit tenir la solution : pour lui, le coton OGM est une solution d'avenir en ce sens qu'elle va réduire les coûts de production pour les paysans ; depuis 2004, le Burkina est le premier pays d'Afrique de l'ouest à expérimenter le coton OGM de la firme américaine Monsanto et de la suisse Syngenta... On ne saurait trop conseiller au ministre burkinabé de rendre visite à son collègue indien ; depuis 2001, en Inde, on estime à 10 000 les suicides de paysans producteurs d'OGM (notamment de coton) endettés par l'obligation de payer les droits des brevets attachés aux semences OGM.

**Comité local  
Attac Pays Basque**

**Attac pays basque**

<http://www.local.attac.org/lattac64/bayonne>

(1) - Source : l'Echo des marchés n°4, juillet-août 2007

(2) - On peut consulter sur les Accords de Partenariat Economiques entre l'UE et les pays ACP sur le site d'Attac France : <http://www.france.attac.org> et l'Attac-café du mardi 11 décembre à 19 heures à l'Atalante abordera ce sujet.

Prochaine conférence d'Attac Pays Basque : « **Quelle Union Européenne face à la crise financière mondiale** » par Dominique Plihon, Président du Conseil Scientifique d'Attac, le 29 novembre à 20 heures à l'IUT, avenue Darrigrand à Bayonne.



## QRM 5... QRK 1;;

**A**U SIÈCLE dernier, ce langage codé permettait aux opérateurs radio de signaler que la transmission était totalement brouillée et que les propos étaient complètement inintelligibles.

Aujourd'hui le brouillage est également total en ce qui concerne les messages émanant du pouvoir politique vers les citoyens, ou plus exactement, les « consommateurs », les médias aux ordres utilisant les mêmes ficelles avec une plus grande redondance.

Nous sommes donc actuellement en plein dans ce qu'on appelle le « Grenelle de l'environnement » et le bouillonnement d'idées que cela laissait supposer se limite actuellement à des mesurètes telles que la réduction de dix km/h de la vitesse des automobiles. Les grands sujets qui fâchent, tels que le nucléaire, les OGM, l'agriculture productiviste et ses dérives, la pêche industrielle et destructrice de la ressource, la maîtrise de la qualité de l'eau, la politique des déchets et les choix à faire, entre l'incinération et le tri sélectif sont soigneusement évités puisqu'il y a d'ailleurs consensus entre les politiques de droite comme de gauche qui subissent la pression des divers lobbyistes ; citons pour exemple la politique d'aménagement du territoire et les problèmes de transport : autoroutes, fret ferroviaire, lignes à grande vitesse (voir la consultation sur les voies nouvelles TGV en Pays Basque et le projet de transnavarraise.)

Rappelons pour terminer que la principale association française qui lutte pour sortir progressivement du nucléaire n'a pas été invitée à participer aux débats. Et pourtant les médias nous rebattent les oreil-

les du grand succès à venir de cette pantomime orchestrée par M. Nicolas Hulot de TF1 et Rhône Poulenc.

Cerise sur le gâteau, l'innarrable Jacques ATTALI qui préside conjointement une commission afin de trouver des solutions pour... "relancer la croissance", vient de proposer de supprimer le principe de précaution, l'ouverture des grandes surfaces le dimanche par exemple.

C'est le même Jacques ATTALI qui, un temps, avait présidé la BERD (Banque Européenne de Développement) installée à Londres et qui avait été viré pour sa gestion plus que douteuse ; le même avait été attaqué pour plagiat par l'écrivain Elie Wiesel lors de la parution de son livre *Verbatim*.

Le dernier message « décodé » des médias vient de nous apprendre que le Rhône, jusqu'à son embouchure ainsi d'ailleurs que la plupart des rivières et fleuves français sont pollués de manière chronique et grave. Pour le Rhône, la pollution est telle que la consommation du poisson est interdite pour des décennies. Il s'agit d'une pollution due aux rejets de pyralène par les industriels du « couloir de la chimie » qui étaient sensés traiter ce produit issu des transformateurs électriques afin de l'éliminer et qui ont rejeté leurs effluents dans la rivière toute proche !

Ces faits étaient connus des services de l'état depuis vingt ans. Les DRIRE, puisqu'il s'agit d'eux, ont fait le dos rond : il ne fallait pas faire de peine aux industriels ; il faut dire qu'en ce domaine, on est un peu en famille, on passe souvent du secteur privé à l'administration et inversement. On a vu récemment un ancien responsable de

la DRIRE aquitaine rejoindre les rangs de VEOLIA.

Les associations de protection de la vallée du Rhône avaient alerté les pouvoirs publics dès 1988. C'était au siècle dernier lorsque l'on glorifiait ces rêveurs d'écologues, c'était avant le Grenelle de l'environnement.

Cela nous fait penser à une situation différente mais qui pourrait bien produire dans l'avenir des effets regrettables, voir graves pour la ressource en eau de notre belle région de l'estuaire de l'Adour.

En effet, lors de l'installation sur les berges de l'Adour, de ce fleuron de l'industrie métallurgique européenne, nous voulons parler de ADA (Acierie de l'Atlantique), un des problèmes qui se posèrent fut le devenir des scories produites par cette usine, plus de 100 000 tonnes par an. Il faut savoir que ces scories sont potentiellement toxiques et lorsqu'elles sont utilisées en remblais ou en sous couches routières le risque est la percolation des eaux de ruissellement, entraînant les éléments toxiques vers les nappes phréatiques et les polluant durablement. Il y a déjà vingt ans les pays scandinaves, si souvent cités en exemple par nos politiques, avaient décidé d'interdire l'utilisation de ces scories issues des aciéries électriques. Pour que l'on soit sûrs de leur innocuité, il faudrait que les analyses prévues par l'arrêté préfectoral régissant le fonctionnement d'ADA démontrent qu'il n'y a effectivement aucun risque, cela nous rassurerait, « Grenelle » oblige !

Cette aciérie modèle (comme elle s'évertue à le claironner par médias interposés se glorifiant de ses diverses certifications ISO 9002 14000, n'en jetez plus !),

pollue de plus en plus, émissions qualifiées de diffuses mais de plus en plus épaisses et qui après avoir tapissé les carrosseries des voitures et les appuis de fenêtres des habitations, doivent également tapisser les alvéoles pulmonaires des populations riveraines. On promet d'ailleurs à ces mêmes populations, la future installation de laminoirs qui fonctionneront sans doute selon les mêmes normes environnementales, merci d'avance de respecter un peu mieux les promesses jamais tenues par ADA, que ce soit sous les sigles UCIN, ARCELOR, ANON, ACERALIA etc.

Dans le cadre, toujours du Grenelle de l'environnement, rappelons également la présence sur le port de Bayonne d'un stockage de déchets radioactifs (terres contaminées au thorium 232) dans les hangars délabrés et ouverts à tous vents de la société INTERFERTIL.

Déchets dûment répertoriés par l'ANDRA (agence nationale des déchets radioactifs). En face de ce site on construit un ensemble immobilier du plus bel effet avec vue directe sur le site. Nous souhaitons aux futurs heureux propriétaires longue vie et bonne santé... Mais le savent-ils, au fait ? ♦



Bienvenue  
aux nouveaux  
arrivants !

# LE DERNIER VOYAGE DU JUGE FENG

UN FILM DE LIU JIE - PRIX HORIZON AU FESTIVAL DE VENISE EN 2006

Aux confins de la Chine avec la Birmanie, le Laos et le Vietnam, une province montagneuse, le Yunan.

Dans des villages haut perchés, à peine accessibles par des chemins cabossés et des sentiers creusés à flanc de montagne, vivent de nombreuses minorités ethniques.

L'ordre communiste n'a pas réussi à éradiquer les traditions ancestrales, les rites qui façonnent l'organisation sociale et la vie quotidienne de ces communautés paysannes.

Dans ce film, on entrevoit un autre visage de la Chine, une Chine rurale aux antipodes des gratte-ciel et lumière du « Bund » de Shangai. Feng, la cinquantaine bien tassée, est un juge itinérant, dépêché par le pouvoir central pour rendre la justice dans cette province reculée.

Accompagnée de Tante Yang, une sorte de greffière chinoise et d'un jeune juge fraîchement émoulu de l'Université, Feng effectue sa tournée de village en village.

La Cour de justice se déplace à cheval avec pour tout décorum, rustique symbole d'une charge officielle, un emblème national sur lequel Feng veille jalousement.

Au cours de ses pérégrinations, Feng se heurte à la difficulté d'appliquer la Loi de Pékin, totalement inadaptée aux circonstances et aux mentalités.

Comment calmer un paysan furieux qui accuse le cochon de son voisin d'avoir déterré l'urne funéraire de ses ancêtres et « bouloté » son contenu ?

Pénétré de l'importance de sa charge, persuadé de son impact pacificateur, Feng

s'adapte aux circonstances et rend des sentences empreintes de bon sens et d'humanité que son commensal novice récuse. Les situations cocasses cachent mal la gravité du propos et les malheurs intimes. A courir les sentiers de montagne, Feng s'est éloigné de sa famille demeurée en ville. Secrètement amoureuse de lui, Tante Yang est restée vieille fille...

Peinture d'un monde largement ignoré, ce film évoque des traditions cul-

turelles toujours vivaces. Ainsi ce village de Mosos, une ethnie sous férule matriarcale où la coutume des « visites nuptiales » perdure malgré la pudibonderie maoïste.

Feng n'est pas dupe, son voyage est le dernier ; il va devoir céder la place. Et les coups de boutoir de la modernité auront sans doute raison d'un monde désormais condamné : la télévision a fait son apparition et les jeunes se dérobent à la loi du groupe.

arc • en • ciel  
**Ortzadar**

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Yang Yaning, Baotian Li et Yulai Lu



Abonnement à **ORTZADAR**  
Bimestriel - 1 an : 13€  
De soutien : 18€



NOM, Prénom .....  
Adresse .....  
CP..... Ville .....

Bulletin à retourner à :  
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

**Ortzadar** - Alternative Pays Basque  
est édité par l'association loi 1901 du même nom  
Commission paritaire n° 0711 G 88241  
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE  
Mise en page et illustrations : José-Antonio AGUIRRE  
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne

CULTURE

PAR CHANTAL POCHAT